Chambre syndicale
des Mineurs du Pas-de-Calais

SECTION DU N° 8 DE LÈNS

UN NOUVEAU CLUB ATHLETIQUE. — On nous écrit :

Notre maître-porion est en train de se perfectionner dans les sports. C'est dommage qu'il ne mesure pas deux mètres de hauteur, il aurait peut-être pu faire un redoutable athlète.

Ce futur champion disait dernièrement à des ouvriers qui réclamaient pour une juste cause qu'il les aurait dressés (sic)

Gardez-vous bien, Monsieur, de mettre vos menaces à exécution et ne portez pas atteinte à la liberté du travail car il se pourrait facilement que vos ouvriers, las de toutes vos vexations, finissent par se chagriner. Déjà ils vous l'ont fait sentir en protestant contre votre façon de parler auprès de l'ingénieur.

Maintenant, ouvriers, quand plus haut, je vous demandais qu'en dites-vous ? J'estime que pas mal d'entre vous qui me liront trouveront que je dis vrai. Mais, camarades, savez-vous qu'il ne faut pas attendre que l'on vous signale ces abus, qui ne devraient pas exister si vous n'aviez pas tant d'inconscience. Si au lieu de vous plaindre sans cesse comme des brebis égarées dans les ténèbres, vous veniez au contraire à la section syndicale. Alors, vous signaleriez tous, avec votre livret de syndicat en règle, les vexations qu'aurait pu vous faire subir le patronat. Alors, soyez persuadés que la section ne demanderait pas mieux que de défendre ses membres, se sentant d'autant plus de force pour agir que vous n'auriez de volonté d'aboutir.

Allons, camarades, ouvriers conscients, méditez cet article et retenez cette vérité, que l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Bien Renseigné.

PROGRAMME DES SPECTACLES

AU GRAND-THEATRE

Aujourd'hui vendredi, à 8 heures 1/2 : LES FILMPARLANTS GAUMONT ; L'ARRESTATION DE BONNOT.

LILLIANA *Palais-Rihour*

GRAND CINEMA

Tous les jours, Matinée à 5 heures, Soirée à 8 heures et demie.

JEUDIS, DIMANCHES ET FETES, MATINEES A 4 HEURES.

I.l.j. : Cinématogr. gratis aux Galeries Lilloises

Conseil de Guerre du 1er Corps d'armée

Séance du 2 mai

Le Conseil de guerre du 1er Corps d'armée a tenu sa séance hebdomadaire hier jeudi matin à la Citadelle de Lille, sous la présidence de M. le colonel de gendarmerie Battesti

M. le commandant Joliver occupait le siège du commissaire du gouvernement.

LA FAUTE D'UN SERGENT

Le 11 février dernier, le sergent Charles Remme du 33e d'infanterie était de garde à la poste de la caserne Levis, à Arras.

Après avoir bu copieusement au poste, il s'absenta pendant une heure et revint à la caserne en état complet d'ivresse.

Un médecin-major qui fut appelé à examiner au point de vue mental l'inculpé, qui est un ancien sous-officier, conclut que la responsabilité du prévenu était atténuée.

M. le commissaire du gouvernement s'étonna de cet avis d'autant plus qu'avant de contracter son mal, Racine, simple soldat, fut puni à plusieurs reprises pour ivresse.

Le sergent a été condamné à un mois de prison pour ivresse et à six mois de prison pour abandon de poste.

SOLDAT ET CAPORAL

Le soldat Victor Gentier et le caporal Thomas de la 1re section des commis et ouvriers, en détachement à Maubeuge, étaient liés par une vive amitié, étant du même village et de la même classe.

A la suite d'une discussion futile, les deux amis s'injurièrent réciproquement et une injure ayant touché particulièrement Gentier, celui-ci, fort en colère, gifla son ami. Bouillant sous l'outrage, le caporal empoigna alors le soldat et les deux hommes roulèrent sur le lit de la chambre et s'emportèrent dans des « pieds de chaise ».

Soudain, Thomas poussa un grand cri de douleur. Ayant la jambe tordue dans un tréteau, il venait de se fracturer le pied.

Pour rejet de fait amené un supérieur, l'auteur involontaire de cet accident fut traduit devant le Conseil de guerre.

Il a été condamné à un an de prison, mais en raison des nombreuses circonstances atténuantes, il a obtenu le bénéfice du sursis.

UN MAUVAIS SOLDAT

Jules Masson, soldat au 110e d'infanterie, comparaissait pour la troisième fois devant le Conseil de guerre.

Cette fois, il avait à répondre d'ivresse manifeste et publique, de menaces, de bris de clôture et de rébellion envers des agents de l'autorité.

Les faits se passèrent à Dunkerque dans l'estaminet Salomé, rue du Sud.

Le cabaretier ayant refusé à boire au soldat, qui était ivre, fut menacé par ce dernier qui brisa en outre des carreaux à la devanture du cabaret.

Des agents de police appelés reconduisirent non sans peine l'ivrogne à la caserne, car tout le long du chemin le soldat se rebella contre eux.

Masson a récolté deux mois de prison pour l'ivresse et six mois pour les autres délits.

DEUX DESERTEURS

Ayant assez goûté à la gamelle, le soldat Auguste Lefèvre déserta du 110e d'infanterie où il était incorporé en emportant ses effets qu'il se put représenter lors de son arrestation.

Cela lui a valu cinq ans de prison.

— Achille Brotcorne, du 127e d'infanterie, alla, lui, se promener pendant quelque temps en Belgique

Pour lui ôter le goût des voyages, le Conseil lui a octroyé deux ans de prison.

LES INSOUMIS

On: été condamnés pour insoumission :

A quatre mois de prison : Achille Deborgher, réservisse de la classe 1898, du recrutement de Lille.

Ce réservisste n'avait pas répondu à son ordre d'appel, se prétendant exempt de périodes d'exercices en raison de son séjour de trois années entières au régiment, en y comprenant une période de peine de prison.

Appelé à donner son avis sur ce cas, M. le commandant du recrutement démontra que cette méthode ne pouvait pas être suivie.

A trois mois de prison : Zéphirin Cartier, réservisste de la classe 1898, du recrutement de Cambrai.

A deux mois de prison : Jean Martin, réserviste de la classe 1903, du recrutement du Rhône.

A un mois de prion : Emile Despretz, réserviste de la classe 1901, du recrutement de Béthune, et Fernand Montois, réserviste de la classe 1901, du recrutement de Saint-Omer. Ce dernier a obtenu le sursis.

A vingt jours de prison : Jules Delecourt, territorial de la classe 1895, du recrutement de Béthune.

A un jour de prison avec sursis : Emile Bonnet, jeune soldat de la classe 1910, du recrutement de Lille.

Le cas de cet homme est pour le moins curieux. Né en France d'une mère belge, il ne répudia pas sa qualité de Français lors de sa majorité. Il demanda même à s'engager à la légion étrangère mais fut refusé.

En Belgique il tira au sort un bon numéro, qui le dispensa de service.

En France il passa le conseil de revision et fut déclaré bon pour le service mais il ne répondit pas à son ordre de route.

Pourtant il déclare ne pas demander mieux que d'être soldat, mais est-il Belge? est-il Français? C'est la question que pose M. le commissaire du gouvernement en faisant remarquer aux juges que si l'inculpé est acquitté, c'est qu'il est considéré comme Belge et qu'il ne pourra servir en France. Une légère punition lui rendrait sa qualité de Français et lui permettrait d'être soldat.

Le Conseil s'est rangé à cette dernière mesure en infligeant cette peine infime à Bonnet.

Société des Agriculteurs du Nord

A propos de la suppression des « treillis » dans l'armée

Cette Société s'est réunie le mercredi 1er Mai à onze heures du matin, sous la présidence de M. Debuchy, président.

Après réception des membres nouveaux, M. Debuchy prend la parole pour exposer aux assistants les démarches qu'il a faites lorsqu'il a connu l'intention du Ministère de la Guerre de mettre à l'étude le remplacement pour la confection des vêtements, dits « treillis » des tissus de coton aux tissus de lin, actuellement en usage.

Comme l'explique M. Debuchy, l'annonce de cette innovation créa une émotion très vive dans les milieux agricoles. Le Bureau de la Société, saisi de la question, a chargé le Président de faire les démarches nécessaires pour protester auprès qui de droit.

Sans plus de retard, M. Debuchy écrivit à M. le Ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Nous prenons la respectueuse liberté de vous exposer ce qui suit :

D'après des informations qui nous parviennent de diverses sources, votre Administration aurait l'intention de remplacer dans l'équipement militaire les bourgerons et pantalons actuellement en usage et confectionnés en tissus de lin par des vêtements de coton.

Cette nouvelle a profondément ému les agriculteurs de notre région. Nous devons en effet vous dire que la culture du lin a pris, dans ces dernières années, une extension considérable dans le Nord. Elle est d'ailleurs encouragée par des primes du gouvernement.

En outre, elle constitue une base d'assolement indispensable dans ce pays de culture intensive, car les fermiers seraient obligés d'abandonner progressivement la betterave, à cause de l'exode persistant des ouvriers agricoles. Et nous ajouterons que la qualité supérieure de nos lins les fait rechercher par nos industriels.

Si donc la mesure projetée par votre administration était mise en vigueur, il en résulterait un très grave préjudice pour notre culture, préjudice dont il serait difficile de prévoir les conséquences.

Nous vous adressons donc cette protestation, Monsieur le Ministre, nous sommes persuadés que vous voudrez bien l'accueillir favorablement et c'est dans cette attente que nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

En même temps M. Debuchy adressait copie de cette lettre à M. Pams, ministre de l'Agriculture, ainsi qu'à M. Bethault, directeur de l'Enseignement et des Services agricoles au Ministère de l'Agriculture, en les priant de bien vouloir user de toute leur influence auprès de M. le Ministre de la Guerre afin de sauvegarder les intérêts des cultivateurs.

Voici les réponses qui lui furent adressées à ce sujet :

Par M. Pams, en date du 10 avril.

Monsieur le Président,

Vous venez de me transmettre les revendications de votre Société au sujet de la mesure projetée par l'administratin du Ministère de la Guerre, de remplacer le treillis actuellement en usage par d'autres vêtements confectionnés en toile de coton.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai appelé tout particulièrement l'attention de Monsieur le ministre de la Guerre sur les considérations développées dans la lettre que votre Société lui a adressée le 6 avril.

Recevez, etc., etc.

Par le ministre de la Guerre en date du 22 avril.

Monsieur le Président,

Par lettre du 6 avril courant, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le préjudice qui résulterait, pour la culture de votre région, de la substitution des tissus de coton aux tissus de lin, pour la confection des bourgerons et des pantalons de treillis actuellement en usage.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les essais qui devaient être effectués à ce sujet ont été ajournés jusqu'à nouvel ordre.

Recevez, etc., etc.

Ajoutons que la Société des Agriculteurs, bien que les essais en tissus de coton soient ajournés, n'en a pas moins l'intention de continuer ses démarches.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Elections Municipales

Le Guide pratique de l'Electeur et du Protésistaire suivi de la Jurisprudence du Conseil d'Etat, par un Conseiller de Préfecture. 1 brochure in 8° carré de 64 pages : 0 fr. 60. Editeur : C. Robbe. *En vente dans nos Bureaux et chez nos dépositaires.*

SOMMAIRE : — 1re Partie : Conseils Pratiques. — II. Affichages et distribution des circulaires, etc. — III. Distribution des bulletins de vote, etc. — IV. Dépôt des listes d'émargement. — V. Opérations électorales. — VI. Réclamations contre les opérations électorales. — VII. Installation des Conseils municipaux. — VIII. Forme des protestations.

2e Partie : Jurisprudence. — Bureaux de vote — II. Police de la séance. — III. De l'urne. — IV. Vote. — V. Clôture du scrutin : Dépouillement. — VI. Des bulletins de vote. — VII. Proclamation du scrutin.

La Gestion financière des Communes (Etude sur le Budge municipal), par M. B. Wellhoff.

Receveur municipal de la Ville de Lille. 1 brochure in-8° carré de 64 pages : 0 fr. 60. Editeur : C. Robbe. *En vente dans nos Bureaux et chez nos dépositaires.*

Cette brochure, due à M. B. WELLHOFF, Receveur municipal de la Ville de Lille, est indispensable à ceux qui délibèrent ou brigouent les fonctions municipales, car elle contient, très clairement énoncé, tout ce qu'un citoyen doit connaître sur la *gestion budgétaire* d'une commune. La compétence toute spéciale de son auteur en matière de finances municipales donne à cette étude un très vif intérêt. La documentation, la clarté, la précision de ce travail, lui assurent le moment des *Elections municipales*

Chronique Sportive

COURSES DE LILLE

DIMANCHE 5 MAI 1912

Les courses commenceront à deux heures précises.

Engagements :

Prix de la Lys (3.000 francs) (Plat-Handicap)

— *Lady-Villers* à M. L. Cross — *Ala* *Ivoli* à M. [illegible] — *Paris III* à M. de Chapel à A. M. L. Bassard à M. H. de Mumm — *Icambis* à M. H. de Mumm — *Vert Vert III*, à M. H. de Mumm — *Pièce d'or* à M. Ed. Gauthier — *Irlande* à M. H. Remy — *Ma Lulle Gint*, à M. H. Say — *Mazarin* à M. Esm — *Savoie* à M. R. Perno — *Cicerone II*, à M. A. Gurdjian — *Roi d'Ys II*, à M. A. Guttin.

14 engagements.

Prix de la Société d'Encouragement (3.000 fr.) Plat. — *Madelon* à M. Champion — *Hargicourt* à M. Champion — *Himalaya* au vicomte P. Dagier. — *Discobole* à M. H. de Mumm — *Galata* à M. H. de Mumm — *Menuet III* à M. J. de Forts — *Sambéan* à M. Felix Petit — *Cicerone II* à M. A. Gurdjian — *Demoiselle* à M. R. Hière — *Fils du Ciel*, à M. N. G. Cheremeteff — *Fiametta*, à M. O. Sinels.

11 engagements.

Prix du Nord (4.000 francs) Plat. — *Madelon* à M. Champion — *Prior II* à M. H. Remy — *Tabouret* à M. H. de Mumm — *Orge II* à M. H. de Mumm — *Cicerone II* à M. A. Gurdjian — *Jeture* à M. L. Cross — *Mazarin* à M. L. Bara.

7 engagements.

Prix de la Deûle (4.500 francs) — Trot monté — *Pochade*, à M. Abel Basigny — *Après-lui* à M. G. de Wazières — *Introuvable* à M. Aubert — *Incognito* à M. P. Godet — *Ibérie* à M. P. Cadet — *Jericho* à M. Costenobel — *Indépendant*, M. J. Dubrulle — *Irish Joe* à M. H. Lefebvre.

8 engagements.

Prix du Paddock. (2000 francs) Steeple-Chase à vendre aux enchères. — *Arpenleur* à M. de l'Harcourt — *Bastanac* à M. L. Bossut — *Wetbourne* à M. L. Bossut. — *Bambo* à M. R. Pelvide. — *Le Conscrit* à M. De la Brunetière — *Arghoun* à M. A. Foacier. — *Crémant* à M. Oton Dreyfus — *Le Bréau* à M. L. Bara — *La Tibère II* à M. J. des Forts — *Segré* à M. H. Aussilou à M. G. Deschamps — Noël à M. Deleyer — *Maiorat* à M. P. de Courcelles — *Floréal* à M. F. Petit — *Kabout II* à M. F. Petit.

15 engagements.

Prix Capucine (1.500 francs). Trot monté attelé. — *Foggia* à M. J. Hauchard — *Ideo* à L. Tacquet — *Ibérie* à M. P. Godet — *Isly* à H. Choisselet — *Hussard* à M. Smeets — *Fr[illegible]*

[illegible]roy — *Hélade* à M. P. Dubus — *Gi[illegible]* à M. J. Richard — *Jeunir* à M. Duseu[illegible] — *Gourmand* à M. C. de Wazières — *Hy[illegible]* de Wazières — *Hiera* à M. R. Finet — [illegible] à M. O. Caroulle — *Hélène d'Eu* à [illegible]venyns — *Hauboudinoise* à M. P. Choquet — *Bregor-Wilkes* à M. P. Choquet — *Hebe* [illegible] Choquet — *Ergolina* à M. H. Lefebvre.

[illegible]gements.

[illegible]YSSEL Délai chez les bons Agents. Gros, usine Motovelo, Fives-Lille

[illegible]yés comptables au Crédit Foncier de France

[illegible]édit Foncier de France ouvrira à la date [illegible]in prochain un concours pour le recrutement d'une quarantaine d'employés comptables.

[illegible]nt y prendre part les jeunes gens ayant [illegible]u service militaire, âgés de plus de 22 [illegible] de moins de 30 ans au premier janvier. [illegible]ndidats reçus débutent au traitement de [illegible]ances après un an de stage à 1.800 francs. [illegible]ent par échelons de 200 ou 300 francs [illegible] 4.500 francs.

[illegible]nt accès aux emplois supérieurs.

[illegible] que cette situation soit très avantageuse [illegible] jamais qu'un très petit nombre de concurrents, aussi tous les jeunes gens qui font une bonne préparation sont-ils assurés de la réussite.

P.S. — Ceux de nos lecteurs qui désirent des renseignements complémentaires au sujet de ces [illegible] peuvent s'adresser de notre part à M. Bergougnoux, directeur du « Moniteur des examens et concours », 23, rue Hérold, Paris, en se recommandant de leur qualité de lecteur de notre journal.

GUÉRISON RAPIDE et CERTAINE de

RHUMATISME

GOUTTE, SCIATIQUE, GRAVELLE

LE FLACON : 3f50. *Demandez Brochure gratuite au Laboratoire "LA STASINE", 38, Grand'Rue, BUSIEUX (S.-et-O.).*

Dépôts de l'Elixir Stasine : Pharmacies : *Lille :* Guermonprez, 28, r. Lepelletier. *Hellemmes :* Leroy. *Fives :* Menebboode, 124, r. Long-Pot. *Armentières :* Devred ; du Planty. *Houplines :* Deruelle.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 2 mai 1912

COLZAS. — Tendance lourde. — Cour. 71 [illegible]. — Proch. 72 25 — Juin 72 50 — Juillet 71 50. — 4 derm. 74 75 — Nov. 75 50.

ILLES. — Tendance calme. — Cour. 30 80. — Proch. 29 00. — Juillet-Août 27 15. — 4 derm. 28 75.

SEIGLES. — Tendance calme. — Cour. 22 25. — Proch. 22 25. — Juillet-Août 20 [illegible]. — 4 derm. 19 70.

AVOINES. — Tendance soutenue. — Cour. 22 80. — Proch. 22 95. — Juillet-Août 21 80. — 4 derm. 19 95.

LINS — Tendance calme. — Cour 88 50. — Proch. 86 50. — 4 mai 86 [illegible]. — Juillet-Août 83 50. — 4 derm. 81 [illegible]. — 4 nov. 80 [illegible].

FARINES. — Tendance calme. — Cour. 37 80. — Proch. 37 75. — Juillet-Août 35 90. — 4 derm. 33 30.

ALCOOLS. — Tendance faible. — Cour. 65 75. — Proch. 65 50. — Juillet-Août 65 [illegible]. — 4 derm. 64 25. — 3 d'oct. 52 75. — 4 prem. 53 50.

SUCRES. — Tendance calme. — Cour. 48 12. — Proch. 48 12. — Juillet-Août 43 57. — 4 derm. 37 50.

Informations Financières

BOURSE DE PARIS

Paris, 2 mai 1912.

Le Marché accentue aujourd'hui les bonnes dispositions des séances précédentes. Certains groupes inertes depuis de longs mois font enfin preuve d'activité, mais il est possible que ce ne soit là qu'un feu de paille et que dans quelques jours tout soit revenu au calme.

La Rente Française vaut 94.20. Le bruit court que le gouvernement avait l'intention de ramener de 7 à 5 fr. le droit d'entrée sur le blé, afin d'enrayer la hausse de cette céréale. On considère généralement le droit de 5 fr. comme très suffisant pour protéger les intérêts de la culture française, vu qu'il constituerait encore pour elle, une prime de 6 fr. en tenant compte des frais divers.

L'Extérieure se maintient à 95.20. L'Italien est toujours faible à 93.55.

La presse italienne se plaint des tendances turcophiles des journaux roumains et attribue le fait à ce que toutes les nouvelles de la guerre arrivant à Bucarest sont de source autrichienne. La diplomatie s'emploie à resserrer les liens de cordialité entre les deux pays.

Les Fonds Chinois restent bien tenus, le 5 % 1908 vaut 506.

On annonce de Londres que le contrat relatif à l'emprunt belge ayant été annulé, les négociations en vue de l'emprunt des quatre nations reprendront le 15 mai. On sait qu'un emprunt de M. 5 millions à valoir sur cet emprunt a été conclu par le gouvernement chinois avec une maison allemande.

Les établissements de Crédit sortent d'une longue léthargie. Ce réveil porte le Lyonnais à 1.505 et 1.522, la Banque de Paris à 1.812 et la Banque Ottomane à 693.

Les Chemins de fer Français, tout en demeurant fermes, ne maintiennent cependant pas les hauts cours de la veille. Le Lyon vaut 1.295. Le Nord 1.715. Les Chemins Espagnols regagnent un point ou deux. Andalous 309. Saragosse 458.

La Nitrate Railways revient de 380 à 367, par suite de ventes pour compte de Bruxelles. Cette place aurait, paraît-il, des positions à régulariser et c'est ce qui explique les ventes forcées. On assistera probablement à une reprise.

Les Transports varient peu. Les Messageries valent 160.

La fermeture des Dardanelles apporte un certain trouble dans le trafic de cette Compagnie, par suite de retards importants et certaines suppressions de voyages nais, contrairement au bruit qui avait circulé, les services sur le Levant ne sont pas entièrement supprimés.

Les Mines d'Or sont inactives. East-Rand 84. Goldfields 115. Randfontein 44 et Rand-Mines 171.

La De Beers reste en bonne tendance à 514.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 2 mai 1912.

TERME. — Les Valeurs Canadiennes occupent presque toute l'attention du Marché, les demandes sont très importantes et les cours sont en nouveaux progrès. Rio débute à 850 et va jusqu'à 865. Mexico de 617 à 619 1/2. Les Chemins Espagnols se maintiennent aux environs des derniers cours. Tanganyika 70.

COMPTANT. — La tendance du marché est très favorable. Les Tramways ont des transactions plus importantes. Signalons div. Mutue Tram à 797 1/2. Jouis. Caire 747 1/2. Les actions Sao-Paulo sont toujours très recherchées à 1.195. Les Valeurs Sidérurgiques et Charbonnières sont fermes. Les Charbonnages surtout sont recherchés. Signalons Anderlues à 550. Houillères-Unies 660. Trieu-Kaiain 1.100. Grande-Bacnure 1.340. Les titres de Sociétés Coloniales accentuent leur mouvement de reprise.

Aux Etrangères on remarque de bons achats en priv. et ord. Port de Para à 407 et 276. Les firmes industrielles russes ont un bon courant d'affaires. Les obligations Rio sont recherchées à 531 et 480. Brazil à 490. Barcelona à 475. Port de Para à 173.

BOURSE DE LILLE

Lille, 2 mai 1912.

Le Marché des Valeurs Charbonnières maintient ses dispositions favorables et l'activité ne fait nullement défaut.

La Part Aniche se traite à 231. Aniche consolide à 2.795 l'étape de hausse parcourue hier. Anzin est bien traité à 8.675, ex-coupon de 153 fr. net. Reprise de Bruay à 1.437 et bonne tenue de Bully relativement appréciable à 3.999. La coupure est demandée à 119. Carvin se maintient bien à 4.200 et le 53 à 535. Courrières fait preuve de fermeté à 4.400, en bonne orientation. Crespin indécis à 95. Douchy est mieux partagé à 1.020. Dourges est plus calme à 453. Drocourt répète le cours de 700. Escarpelle en progrès sérieux à 824. Ferfay plus soutenu à 401. Lens se consolide à 1.455 et la coupure à 146. Bonne tenue de Liévin à 4.707 et du 300e à 156.25. Ligny s'inscrit en reprise à 505. Le groupe Marles a les honneurs de la journée. On se partage le 30 % à 3.325. La Part 20 % en augmentation à 4.915 et la 20e à 243.75. Meurchin après cotation à 2.480 reste demandé. Ostricourt s'améliore à 2.965 et Vicoigne se maintient à 1.770. Le groupe Métallurgique reste très bien disposé. Les Transports Automatiques recherchés à 130. Senelle-Maubeuge demandé à 1.300 sans contre-partie. Les Chantiers de France à Dunkerque restent fortement demandés à 625.

Aux Valeurs diverses, la Lucette est mieux traitée. Faiblesse des Margarineries de Béthune à 198.

Par les

TEMPS FROIDS & HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes Dames et Enfants

Refusez la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette :

BANYULS-TRILLES

Pour se renseigner rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au Journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Publié à LILLE, 5, Grande-Place, 5

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Le Gérant : Emile GESE.

LILLE, 186 bis, rue de Paris.

BOURSES

Paris, Bruxelles, Lille

DU 2 MAI 1912

BOURSE DE PARIS

FONDS D'ETAT

Français

	C. préc.	C. jour
3 % Comptant	94 40	94 50
3 % Terme	94 50	94 45
Amort. au Compt.	94 90	95 »
Amort. Terme	94 60	»
Tunisiens 3 %	435	435
Tonkin 3 1/2	77 60	78
2 1/2 Madagascar	77 10	78
3 % Madagascar	88	88 45
3 % 1900 Algérie	432 50	434
4 % Indo-Chine	461	463
4 % Indo-Chine	469 50	473

Etrangers

	C. préc.	C. jour
Argentins 1909	93 40	93 40
Brésil (Funding)	104 40	104 05
Bulgarie 1902	369	369
Chine 5 % 1895	509	510
Congo Lots	82	80 50
Egypte Unif.	103 80	103 80
Egypte (priv.)	91 50	91 50
Espagne (Exter.)	93 30	93 42
Italien	93 50	93 62
Mexicain 5 %	49	55
Portugais 1er	65 70	65 75
Portug. "a Tabacs	505	502 50
Roumanie 1890	97 10	97 40
Russe 1901	95 80	95 70
Russe 1906	79 40	79 75
Russe 3 1/2	86 90	86 75
Noblesse	85 75	85 75
Russe Int.	91	91
Russe 1904	106 70	106 75
Russe 1909	101 70	101 75
Serbe 4 %	507	507
Suisse	93 30	93 10
Dette Unif.	97 70	97 70
Otom. (Priorité)	462 50	458
Otom. (Douanes)	489	489
Ottomans 4 %	464 50	474 50

Emprunts des Villes

	C. préc.	C. jour
Paris 1905	535	537
1911	399	400
1871 (quarts)	103	103
1875	526 50	526 50
1876	527	527
1892	353 75	353 50
1892 (quarts)	94 50	93 50
1894	333 50	»
1898	392	392
1898 (quarts)	102 25	101 50
1900 (quarts)	374	374
Marseille 77 3 %	403	403

Etablissements de Crédit

	C. préc.	C. jour
Banque de France	4149	4150
Banque de Paris	1785	1805
Compt. d'Escompte	938	939
Crédit Foncier	850	850
Communales 1879	463	465
Foncières 1879	502	503 50
Communales 1880	498 50	500
Foncières 1884	467	467
Foncières 1885	435	435
Foncières 4 %	96	96 25
Communales 1891	385 50	386
Communales 1892	326	326
Foncier 1893	445	447
Communales 1899	436	439 50
Communales 1906	491	493
Foncières 1903	492	492
Foncières 1909	255 75	257
Bons 1887	62 25	64 25
Crédit Lyonnais	1501	1520
Société Générale	625	627
Banque d'Algérie	2840	2870
Banque Indo-Chine	1640	»
Crédit Mobilier	681	688
Banque Ottomane	678	693
Banque Mexique	969	964
Foncier d'Autriche	1310	1310

Chemins de fer et Transports français

ACTIONS

	C. préc.	C. jour
Est	960	960
Est (Jouissance)	445	449
Lyon	1295	1290
Midi	1100	1118
Midi (Jouissance)	561	565
Nord	1700	1700
Nord (Jouissance)	1245	1278 50
Orléans	1325	1315
Orléans (Jouissance	890	888
Ouest	900	»
Ouest (Jouissance)	675	675
Guelma	649	660
Est Algérien	685	690
Ouest Algérien	644	645 50
Sud de la France	149	155
Métropolitain	548	541
Transatlantique	258	257
Messageries	159	159
Omnibus	790	789
Tramways français	538	»
Wagons Lits	160	157 50
Tramways-Sud	195	»
Thomson-Houst	819	»

OBLIGATIONS

	C. préc.	C. jour
Bône-Guelma	468 65	467 50
Départementaux	391	395
Economiques	451 50	453
Est Algérien	407	406 25
Est 3 %	418	417
Est 2 1/2	377	376
Est Nouveau	410	410
Paris-Lyon 3 %	419	418
Méditerranée 3 %	369 50	»
Paris-Lyon (Fus.)	414	413 75
Paris-Lyon 2 1/2	379 50	379
Ouest 3 %	411	412 50
Midi Nouveau	419 75	419
Nord 3 %	415 75	420
Nord nouveau	416	»
Nord 2 1/2	370	375 75
Orléans 3 %	412	413 50
Orléans Nouveau	407 50	409
Orléans 2 1/2	371	371
Ouest 3 %	413	413
Ouest Nouveau	409 50	411 75
Ouest 2 1/2	366 25	365
Yunnan	395	395
Messageries Marit.	422	420
Omnibus 4 %	457	459

Chemins de Fer et Transports étrangers

	C. préc.	C. jour
Autriche	797	799
Lombards	17	17
Méridionaux	765	»
Nord Espagne	462	462
Portugais	336	339
Saragosse	456	459
Andalous	321 75	321
Autriche (1re)	395	396
Damas Hamah	460	»
Lombards (X)	263 50	»
Nord Espagne (1re)	362	361
Cédés	165	163 50
Barcelone	375	374 50
Pampelune	355	355
Portugais (1re)	336	334 75
Portugais (3e)	257	257

Valeurs Industrielles

ACTIONS

	C. préc.	C. jour
Suez	6225	6215
Suez (Fondateurs)	2850	2875
Dynamite	175	»
Raffinerie Say	350 50	350
Téléphone	274	»
Eaux Vichy	2080	2080
Télégraphe Nord	789	790
Monaco	5825	5815
Chantiers Loire	1819	»
Chantiers Méditerr	1095	»
Cape Copper	168 50	170
Compt. des Eaux	2110	2115
Eaux Etrangères	378 50	380
Gaz Central	1690	1675
Edison	990	980
Malfidano	587	»
Pennaroya	1235	1249
Métaux	810	825
Dombrowa	1625	1625
Schneider	1740	1745
Laurium	394 50	395
Carmaux	2280	2190
Mokta et Haïd	2725	2700

OBLIGATIONS

	C. préc.	C. jour
Canal Suez 5 %	509 50	508
Canal Suez 3 %	436 50	»
Panama (3e série)	115 50	110
Panama (bons à tots)	108	»

Valeurs Sud-Africaines

	C. préc.	C. jour
De Beers	513	515
Ferreira	103	»
Rand Mines	171	172
East-Rand	85 50	85
Goldfields	115 50	115 50
Robinson	130 50	130 50
Geldenhuis-deep	50	50
Chartered	37	38 75
Jacgersfontein	102 50	103

BOURSE DE BRUXELLES

	C. préc.	C. jour
Dette belge 3 %	86 20	86 25
Anvers 1887	85 50	»
Anvers 1906	80 12	»
Bruxelles 1903	80 50	»
Bruxelles 1905	77 47	»
Gand 1896	70 25	»
Lots Congo	89 50	90
Banque Nationale	4005	4030
Fond Chem. Congo	5625	»
Union des Tramw.	530 25	»
Angleur	1187	1192
Cockerill	1925	1927
La Croyère	204	204
Marcinelle	1000	»
Kasai	137	»
Providence russe	154	155
Ougrée	1635	1632
Sarrebruck	2662	2667
Anderlues	865	»
Kessales	1307	»
Berthierant	5	862
Bonne-Espér. Bast.	1175	1174
Blos-Avroy	845	850
Dorinage Central	500	499
Charbonn. Belges	425	427
Concorde	1750	1755
Courcelles-Nord	1757	1765
Fontaine-l'Evêque	3520	3605
Petite-Bacheux	127	»
Goutte	1761	1764
Cap. G.-Buisson	3427	3012
Grande Machine	3037	3012
Houillères unies	655	660
Levant du Flénu	1100	»
Mariemont	1250	1250
Nord Charleroi	550	550
Nord Rieu-du-Cœur	1095	1090
Patience-et-Beaujoin	638	638
Produits du Flénu	1330	»
Réunis Charleroi	1 [illegible]	1720
Sacré-Madame	3745	3750
Trieu-Kaiam	1067	1067
Aiseau-Presles	440	440
Nébida	480	»
Vieille-Montagne	800	805
Katanga	2357	2372
Dambisch	1685	1685
Sifoko	4517	4517
Canada Pac. Unit.	[illegible]	»
Constantinople G.	[illegible]	»
J.	1655	1652
Brianski	490	»
Donetz-Prolétaire	2550	2547
Mét. Russo-Belge	1135	1140
Kolomna	627	625
Mét. Franco-Belge	1025	1015

BOURSE DE LILLE

	C. préc.	C. jour
Albi	283	284
Aniche	2799	2795
Anzin	8830	8675
Bully-Grenay	3945	3999